

FAQ -----

Je vais arriver après la fermeture de la réception, comment faire ?

Il faut contacter la réception au 05.46.68.04.38 avant votre arrivée sur le camping où la démarche vous sera expliquée.

Quels sont les horaires d'arrivées et départs ?

En camping les arrivées se font à partir de 14 h 00 et les départs avant 12 h 00.

En locatif, les arrivées se font à partir de 15 h 00 et les départs avant 10 h 00.

J'ai un animal, puis-je l'amener avec moi ?

En emplacement camping, les animaux sont autorisés au nombre de 2 maxi.

Pour les locatifs, uniquement 1 animal de moins de 10 kg est accepté (hors gamme Privilège et Coco Sweet).

Dans tous les cas, les animaux de catégorie 1 et 2 sont strictement interdits.

Le carnet de vaccination est à présenter OBLIGATOIREMENT à l'arrivée.

J'ai loué un cottage, dois-je laisser une caution à l'arrivée ?

Oui, une caution est à faire à votre arrivée.

Elle n'est pas encaissée.

Elle s'effectue uniquement en empreinte de carte bancaire et est d'un montant de 260,00 €.

Je souhaite faire un barbecue pendant mon séjour...

Seuls les barbecues électriques ou à gaz sont acceptés.

Il est strictement interdit d'utiliser un barbecue à charbon ou à bois sur la parcelle selon arrêté préfectoral.

Pour les adeptes de barbecue à charbon, 2 zones de plusieurs barbecues sont à votre disposition.

Nous venons avec une voiture supplémentaire...

Une parcelle = 1 voiture !

Si vous devez faire entrer un second véhicule, après avoir donné l'immatriculation et réglé le supplément de 2 € à 5 € par jour selon saison à la réception, un autre code vous sera fourni afin de vous garer UNIQUEMENT sur le parking intérieur du camping.

Des personnes peuvent-elles nous rendre visite ?

Tout visiteur doit laisser son véhicule sur le parking d'entrée et venir se déclarer à la réception.

L'accès piscine se fait uniquement après règlement d'un supplément de 6,00 € par visiteur.

Puis-je ajouter une ou des personnes à ma réservation initiale ?

Les cottages et emplacements sont définis pour un nombre maximal de personnes.

Ce nombre ne pourra en aucun cas être dépassé pour des raisons de sécurité.

Un jeune enfant ou un bébé compte pour une personne !

Je dois annuler mon séjour...

Le camping vous propose à votre réservation une assurance annulation.

Il vous appartient de la souscrire ou non.

Si vous devez annuler, il faut avertir le camping qui vous fera parvenir ensuite, la procédure auprès de notre partenaire Gritchen Affinity qui vous demandera obligatoirement de justifier votre annulation !

Si aucune assurance annulation n'a été souscrite lors de votre réservation, aucun remboursement ne sera possible.

Je dois arriver le lendemain de la date prévue / Je dois partir la veille

Il faut dans les deux cas avertir la réception au 05.46.68.04.38.

Mon arrivée approche ! Que dois-je prévoir ?

En camping : Prévoyez une rallonge ou un enrouleur électrique si vous avez choisi l'électricité. Si vous avez loué un frigo, prévoyez un abri pour celui-ci.

En location : Prévoyez vos draps, linge de toilette et linge de maison. Les ustensiles pour effectuer le ménage sont fournis mais pas les produits ménagers.

Règlement acompte et solde

Un acompte de 30 % est demandé sous maximum 8 jours.

Tous les soldes de séjour sont à régler 30 jours avant l'arrivée.

A moins d'un mois de votre arrivée, la totalité du séjour est due sachant que nous n'acceptons plus les paiements par chèque. Ainsi, le séjour sera soit à régler par vente à distance par téléphone, sur le site internet ou par virement bancaire.

J'arrive en train à la gare de La Rochelle, comment rejoindre le camping ?

Le bus 4 passe à la gare de La Rochelle. Il s'arrête devant Hyper U à une centaine de mètres du camping !

Accédez-vous les mineurs ?

Les mineurs ne sont pas acceptés sauf accompagnés d'un majeur et avec présentation de la pièce d'identité des deux parents et d'une autorisation manuscrite de ceux-ci.